

MUNICIPALES 2008 / Polémique autour de l'affiche de Berthiot

Article paru dans l'Union du 1^{er} février 2008



L'association Nouvelle Catalaunie demande au maire de Châlons-en-Champagne d'user de son droit de police pour faire retirer l'affiche géante accrochée au siège de campagne de Gérard Berthiot, candidat PS pour les municipales.

PHOTO : Bruno Malthet a calculé : quinze mètres carrés l'affiche de Berthiot !

«UN tel gigantisme pollue le paysage urbain. Déjà que la façade n'est pas très belle ! L'affiche dévalorise la façade à pans de bois classée parmi les immeubles remarquables de Châlons sur le plan de la zone du patrimoine ».

Quinze mètres carrés : telle est la taille évaluée par Bruno Malthet, président de l'association Nouvelle Catalaunie, de l'affiche de Gérard Berthiot, candidat PS pour les prochaines municipales. Cette affiche est accrochée au 5 rue Thiers, sur une façade du siège de campagne du parti politique.

Entre « colère » et « consternation », Bruno Malthet, dont les locaux de l'association jouxtent le siège du parti politique, demande au maire « d'user de son pouvoir de police » pour inviter Gérard Berthiot à retirer cette affiche, « sauvage et non réglementaire » à ses yeux.

Au nom de l'exemple

Il explique : « L'immeuble concerné est en covision et dans le périmètre de plusieurs autres immeubles, classés monuments historiques, dont notamment Notre-Dame en Vaux, inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco et l'hôtel de ville ».

Il enfonce le clou : « J'ai vérifié auprès des services municipaux. Cet affichage s'est fait sans la moindre autorisation administrative. Il ne respecte nullement la réglementation, laquelle limite la surface des espaces publicitaires et leurs emplacements, et interdit de masquer les fenêtres ».

Bruno Malthet poursuit : « Notre association s'interroge avec inquiétude sur la politique de protection du patrimoine que Gérard Berthiot entend mener si à l'issue des élections, il devenait maire ».

Le président associatif s'est aussi fendu d'un courrier au candidat PS : « Doit-on comprendre au regard de cette affiche » interpelle-t-il, « qu'au trop grand laxisme prévalant actuellement dans le centre ancien de Châlons, ville d'art et d'histoire, succédera le plus grand libéralisme sauvage en matière d'enseignes publicitaires ? Que pour faire, vous renoncerez à mettre en place la ZPPAUP et la zone de publicité restreinte qu'elle nécessite ? ».

Et d'ajouter : « *Si tel n'est pas votre objectif, quelle sera alors votre crédibilité de maire lorsqu'il s'agit pour vous de faire respecter la réglementation aux contrevenants qui ne manqueront pas de vous opposer votre affichage sauvage ?* ».

Fabrice Minuel

Bruno Bourg-Broc : « *Je ferai respecter la légalité* »

«*Je ferai respecter la légalité d'un point de vue administratif et non pas politique* ».

Intérieurement, le candidat aux prochaines élections municipales qu'est Bruno Bourg-Broc le maire sortant, doit bien se délecter de cette affaire.

Dame : une passe d'armes entre deux personnalités impliquées dans des listes adversaires qui se déchirent, c'est sans doute autant de bonus potentiel pour son propre camp !

Mais reste que BBB est encore le premier magistrat de la commune et de fait, se doit d'être impartial.

Du coup hier, il se positionnait sans a priori et en simple arbitre : « *Je suis saisi par un citoyen comme un autre sur un dossier concernant un citoyen comme un autre. Le dossier sera examiné par les services compétents. Je ne peux rien dire d'autre pour le moment* ».

F.M.

Gérard Berthiot : « *De la basse polémique !* »

« *Quand je vois d'où cela vient, ce n'est pas étonnant : Nous sommes en début de campagne électorale. Tout est bon. Mais tout cela, c'est de la basse polémique !* ».

Pour Gérard Berthiot, les préoccupations de Bruno Malthet sont moins à rechercher dans sa préoccupation du patrimoine que dans les peaux de bananes ou chausse-trapes de la bataille politique : « *Il s'agit d'un procès d'intention. C'est désolant ! Il ne s'agit que d'affichage transitoire. Tout le monde sait bien que le 17 mars, cette affiche ne sera plus là, qu'il n'y aura plus rien. Ce n'est pas une enseigne faite pour durer ! Qu'on regarde ailleurs pour savoir comment cela se passe !* ».

Que son action soit menée sous fond d'arrière-pensées municipales, Bruno Malthet s'en défend : « *D'ailleurs pour l'instant je rappelle que je ne suis candidat à rien* ». Un candidat à rien, qui flirte tout de même avec la liste municipale que vont mener ensemble les Verts de Patrick Bourlon, le Modem de Pierre Dellon et des personnalités socio-démocrates, un tout emmené par le dissident socialiste Alain Goze. Mais le président de Nouvelle Catalaunie de dissocier les deux choses et de marteler quant à cette affiche : « *Si ça avait été Goze, c'était pareil !* ».

Des propos qui font bien pouffer Gérard Berthiot...

F.M.